

Le 14 mars 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

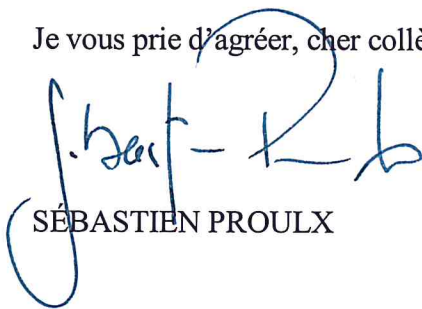
Cher collègue,

Le 6 décembre 2016 étaient déposés à l'Assemblée nationale, par le député de Chambly, deux extraits de pétitions signées respectivement par 368 et 2 092 personnes demandant au Gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires à l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly afin que l'établissement puisse accueillir les élèves de quatrième et de cinquième secondaire de la région.

La mesure Ajout d'espace pour la formation générale permet aux commissions scolaires d'augmenter leur capacité d'accueil par l'agrandissement d'un bâtiment leur appartenant déjà, l'acquisition d'un édifice, la construction d'une école ou le réaménagement d'un bâtiment excédentaire retenu pour combler des besoins d'espace reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Commission scolaire des Patriotes n'a toutefois pas déposé de projet d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly dans le cadre de la mesure Ajout d'espace pour la formation générale du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. La Commission scolaire pourra déposer un projet à cet effet dans le Plan québécois des infrastructures 2018-2028.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



SÉBASTIEN PROULX